

Introduction

Jean-Charles Burou, Michel Denise et René Levrat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/2890>
ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1998
Pagination : 21-23
ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Jean-Charles Burou, Michel Denise et René Levrat, « Introduction », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 18 | juin 1998, mis en ligne le 18 avril 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ries/2890>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

Introduction

Jean-Charles Burou, Michel Denise et René Levrat

- 1 Les NTIC sont au centre des priorités de l'éducation. Partout les déclarations des décideurs trouvent un écho largement répercuté par les médias. Cependant, au-delà de l'effet d'annonce, on sent bien des résistances dans le milieu éducatif, d'une part quant à l'utilisation personnelle des nouveaux outils, d'autre part en ce qui concerne leur application dans les pratiques pédagogiques.
- 2 Un constat s'impose pourtant. Le très fort développement du tertiaire par rapport aux autres secteurs au niveau économique mondial devrait faire évoluer le comportement des administrations de l'Éducation, dans ce domaine. L'école, elle aussi, doit pouvoir s'inscrire dans un processus de formation en phase avec la société qui l'entoure. Même si aujourd'hui des îlots technologiques très actifs existent, il faut envisager de les généraliser.
- 3 Sur le site Internet du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie¹ on peut lire² : « Une nouvelle démarche éducative. Le ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie jette aujourd'hui les bases d'une nouvelle démarche éducative s'appuyant sur les ressources du multimédia.
- 4 L'impulsion donnée à ce plan, prioritaire en matière d'éducation, prend en compte les atouts immenses offerts par les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour assurer l'entrée de la société française dans le XXI^e siècle et gagner « la bataille de l'intelligence », comme le Premier ministre Lionel Jospin l'avait souligné à Hourtin, le 25 août dernier ».
- 5 Développer « une nouvelle démarche éducative s'appuyant sur les ressources du multimédia » implique des choix didactiques, techniques et économiques et une réflexion sur l'utilité de la décision.
- 6 Pour les choix didactiques, il convient de définir, entre autres, quelle initiation assurer aux enseignants tant en formation initiale qu'en formation continue ; quelle initiation proposer aux élèves ; quelles pratiques pédagogiques attendre des enseignants, pour quels résultats des élèves dans l'acquisition et la maîtrise des connaissances.

- 7 Pour les choix techniques, donner l'accès aux NTIC dans tous les établissements à tous les acteurs de l'éducation implique une réflexion sur les matériels, les logiciels, les réseaux et les lieux d'utilisation, ainsi que leur mise à niveau au fur et à mesure des évolutions très rapides de tous ces produits (obsolescence après six mois pour les matériels, un an pour les logiciels).
- 8 Quant aux choix économiques, on en vient inévitablement à poser la question du financement d'une opération d'une telle ampleur, en gardant présent à l'esprit que l'investissement le plus important ne réside pas dans les frais d'équipement, mais bien plus dans les coûts de fonctionnement (frais de maintenance, de communication, de formation). La mise en place de l'opération doit-elle se faire au niveau de chaque site ou adopter une organisation du type des « bassins télématiques » à trois étages, qui avait été adoptée lors du plan IPT-télématique ?
- 9 On doit aussi se demander quel peut être l'investissement des acteurs du milieu éducatif. Un enseignant doit-il se former sur son lieu de travail ou acquérir les notions et matériels nécessaires ailleurs, l'encadrement doit-il en faire de même, afin d'accompagner correctement les évolutions attendues ?
- 10 En terme d'utilité, vouloir « gagner la bataille de l'intelligence » grâce aux NTIC, amène à se demander quelles stratégies d'apprentissage doivent être mises en place. S'agit-il d'organiser pour les élèves, dès l'école, la maîtrise des outils de travail devenus indispensables dans toutes les entreprises – ce qui implique une formation de type bureautique – ou souhaite-t-on favoriser un meilleur accès au(x) savoir(s), l'un et l'autre n'étant d'ailleurs pas contradictoires, et améliorer leurs capacités d'analyse, de synthèse et de production ?
- 11 S'agit-il de former les enseignants à des outils qui améliorent la présentation et renforcent la qualité pédagogique, en facilitant la préparation de leurs cours ?
- 12 S'agit-il aussi de former les enseignants à l'utilisation des outils des NTIC dans leurs pratiques pédagogiques, c'est-à-dire dans une salle équipée des matériels et logiciels nécessaires à tous ?
- 13 L'apparition d'outils logiciels « simples », tels que les générateurs d'hypertexte, les intégrateurs multimédias ou les composeurs de pages HTML risque de masquer la complexité sous-jacente de structuration des données et entraîner à une dérive techniciste au détriment de la qualité des contenus.
- 14 L'accès donné à des ressources éparpillées sur un réseau international ne génère-t-il pas une fallacieuse impression d'accès à l'universel, en gommant la mise en question des informations récoltées ; la facilité de production offerte par les nouveaux outils ne diminue-t-elle pas le travail de fond nécessaire à la maîtrise des notions fondamentales et des savoirs de base liés à tout apprentissage ?
- 15 Les théoriciens de la pédagogie considèrent-ils comme une avancée réelle l'utilisation des NTIC et, si c'est le cas, à quelles conditions l'amélioration est-elle vérifiée ? peut-on enfin tenir un discours généraliste ou faut-il tenir compte des spécificités disciplinaires ?
- 16 Pour notre part, au CIEP, nous fondons nos activités de formation sur trois idées principales.
- 17 Il s'agit, tout d'abord, de la primauté du pédagogique sur l'informatique. Ce n'est qu'en fonction de ses besoins, de sa progression, de ses activités, que le pédagogue choisira et utilisera éventuellement les outils des NTIC.

- 18 La deuxième idée découle de la première. Le pédagogue se devant à sa discipline, il est hors de question de lui proposer des outils nécessitant une formation lourde. D'autant plus que nous croyons beaucoup aux NTIC et, c'est là notre troisième idée, pour « faire » ou « faire faire ».
- 19 C'est vrai pour les enseignants – supports de cours, exercices, activités –, c'est également vrai pour les élèves – journaux scolaires, réalisations multimédias, collecte et organisation de données. Dans un cas comme dans l'autre, on ne peut prélever sur le temps professionnel et scolaire une longue période d'apprentissage de l'outil. Il faut donc des outils simples.
- 20 La « pédagogie du faire », nous permet ici, et pour terminer, d'aborder un point assez controversé, à savoir la révolution pédagogique qu'entraînerait l'apparition des NTIC dans l'enseignement.
- 21 En fait, les adeptes des pédagogies actives ne trouveront rien de révolutionnaire dans les NTIC. L'immense avantage apporté par l'utilisation du multimédia ou de la télématique sera de faciliter ou de rendre possible un certain nombre de manipulations.
- 22 Il est vrai qu'une question essentielle, relativement nouvelle, tient à la gestion par les élèves et les enseignants de l'immédiateté et de la richesse des informations accessibles ; dans tous les domaines, de nombreux sites répondent à notre besoin de documentation. Comment faire le tri ? Doit-on (peut-on) tout lire ? Comment vérifier le sérieux de l'information ? Nul doute que les tenants d'une pédagogie active trouveront là matière à développer davantage l'autonomie de leurs élèves par un travail spécifique en recherche documentaire qui impose stratégie et esprit critique.
- 23 Pour les autres, partisans d'une pédagogie plus traditionnelle, ils peuvent adapter l'outil à leur enseignement. Ce n'est pas notre option principale, même si mettre les élèves devant un exercice, c'est aussi profiter de certains avantages de la machine : neutralité et patience.
- 24 Dans les deux cas, le pédagogue est présent, il organise le travail et ne se sert des NTIC que comme un outil supplémentaire mis à sa disposition : son métier n'est donc pas fondamentalement changé.
- 25 Des comptes rendus d'expériences pédagogiques, des réflexions sur les pratiques, des propositions sur la méthodologie de conception, des présentations de structures de formation, des analyses liées à la veille technologique sont présentés dans ce numéro, pour tenter d'illustrer notre propos.
-

NOTES

1. www.education.gouv.fr/actu/techno.htm/

2. *Les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement* : Dossier de la conférence de presse du 17 novembre 1997, introduction.

INDEX

Mots-clés : nouvelles technologies, TIC : technologies de l'information et de la communication